

**34<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil exécutif**

*Thème : Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées à l'intérieur du  
pays : Vers des solutions viables au déplacement forcé en Afrique*

**Déclaration**

**Par**

**Vera Songwe**

**Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et  
Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique  
(CEA)**

Addis-Abeba, le 7 février 2019

**Son Excellence M. Richard Sezibera, Président du Conseil exécutif,**

**Son Excellence M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine,**

**Honorables Ministres,**

**Son Excellence l'Ambassadeur Kwesi Quartey, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine**

**Excellences, Commissaires de l'Union africaine,**

**Chefs de Communautés économiques régionales,**

**Ambassadeurs et Chefs de mission,**

**Invités distingués,**

**Mesdames et Messieurs**

C'est avec grand honneur que je me tiens devant vous à la 34<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil exécutif.

C'est également avec un grand sens d'humilité que je m'adresse aujourd'hui à vous pour aborder un sujet aussi contemporain dans sa définition, un sujet qui interpelle non pas l'un de nous, mais chacun de nous en tant qu'Union, car il dénonce une fracture humaine profonde dans nos efforts collectifs de bâtir une Afrique prospère.

Il s'agit du thème suivant « *Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays : Vers des solutions viables au déplacement forcé en Afrique* ».

Ma conviction pour ladite cause peut masquer la complexité de la question, mais n'avons-nous pas créé la complexité comme alternative au leadership ?

Parlant des personnes déplacées et des réfugiés, nous devons lui attribuer un visage humain.

Mon histoire est celle d'une jeune fille, de 16 ans, que nous avons tous rencontrée. Comme souvent, elle est la première à aller à l'université dans sa famille. Elle est la fierté du village et la présidente de son Conseil d'élèves. Appelez-la Fatima, appelez-la Hirut, appelez-la Zainab, appelez-la Denise.

Son histoire donne vie ce sujet sérieux.

Un matin, elle se réveilla au son de coups de feu qui retentissaient dans son village, de cris de personnes qui se précipitaient alors que les envahisseurs incendiaient les huttes et violaient les femmes. Par ces actes, filles, mères et grands-mères sont violées avec la même inhumanité insensée que nous connaissons tous trop bien maintenant.

Elle a réussi à s'enfuir en ne prenant qu'avec elle un livre. Et des vêtements sur son dos.

Zainab vit maintenant dans un camp avec des inconnus comme elle. Elle a 24 ans aujourd'hui et mère de trois enfants qui vivent également dans un camp avec des étrangers.

C'est l'histoire de nombreuses jeunes filles devenues des femmes sur notre continent aujourd'hui.

Lorsqu'elle s'enfuyait du village, elle n'était pas en âge de voter. Et n'aurait ainsi jamais pu influencer une élection.

Aujourd'hui, en âge de voter, elle n'a aucune identité. Elle fait partie de l'Afrique invisible.

Aucun politicien ne lui rend visite. Les camps ne sont pas une circonscription politique.

Excellences,

Aujourd'hui, nous comptons 14,7 millions de personnes déplacées et 7,3 millions de réfugiés. Ce sont au total 22 millions de personnes qui partagent une variante de cette histoire.

Entre janvier et juin 2018, 2 millions de nouvelles personnes ont été déplacées, principalement de 5 pays : la République centrafricaine, le Nigéria, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo et la Somalie.

Les femmes sont souvent les plus durement touchées. Le taux des femmes réfugiées au Tchad et au Togo était de 56% en 2017.

L'Afrique détient la deuxième place au monde pour le lourd fardeau que sont les populations déplacées, avec environ 37% des 19,6 millions de réfugiés et 39,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur. L'Asie et l'Afrique, à elles deux, regroupent environ 97% de la population mondiale de réfugiés et les trois quarts de la population mondiale déplacée.

### **La question morale :**

Comment pouvons-nous, en tant qu'Union, créer l'Afrique que nous voulons si, sans honte ni humiliation, nous laissons nos jeunes, nos jeunes femmes se lamenter dans des camps ?

Comment pouvons-nous, en tant qu'Union, faire entendre notre voix avec indignation sur le traitement réservé à nos jeunes qui fuient le continent et sont rejetés à l'étranger si nous les privons de conscience et de conviction sans leur permettre de résider pacifiquement dans leur propre pays ? Le droit fondamental de chaque citoyen.

Comment, en tant qu'Union, pouvons-nous avoir l'autorité morale nécessaire pour construire des sociétés justes, équitables et inclusives lorsque des segments de nos populations sont réduits à vivre dans des camps pendant des décennies ?

C'est la question qui se pose à nous. Combien de ces filles appelées Zainab, Fatima et Denise avons-nous besoin de voir et combien de temps avant de réaliser l'impact corrosif de ce phénomène sur nos ambitions d'une Afrique prospère, l'Afrique que nous voulons ?

Nelson Mandela a dit un jour et je cite :

Il ne peut y avoir de révélation plus profonde de l'âme d'une société qu'à la manière dont elle traite ses enfants

À 16 ans, nous avons abandonné Zainab. Et nous continuons à abandonner ses enfants.

Aujourd'hui, les enfants et les jeunes souffrent de manière disproportionnée en tant que PDI et réfugiés.

Ils sont exclus des écoles et des opportunités d'emploi productif.

En 2017, les enfants de moins de 18 ans constituaient plus de 60% des populations de réfugiés au Burkina Faso, au Tchad, au Congo, en RDC, au Soudan du Sud et en Ouganda.

Selon les estimations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les enfants réfugiés ont cinq fois plus de risques de ne pas être scolarisés que les enfants non réfugiés.

Ces exclusions répondent aux craintes des communautés d'accueil de personnes déplacées qui occupent des emplois disponibles, à une déstabilisation plus large dans des situations politiques souvent fragiles et à la possibilité que des opportunités économiques attirent davantage de personnes déplacées à la recherche de sécurité et de moyens de subsistance.

Ces perceptions renforcent les politiques de colère, de méfiance, de condamnation et d'exclusion, accentuant un cercle vicieux qui ne stimule guère les approches productives pour s'engager dans un avenir susceptible d'inclure une grande population mondiale de personnes déplacées, quasi permanente.

## Excellences

L'Afrique peine à retrouver la voie de sa croissance.

Les dernières estimations en matière de croissance montrent que le continent a enregistré une croissance de 3,2% en 2018. Les prévisions pour 2019 restent inférieures à la barre des 4%. Ces niveaux de croissance sont bien en deçà de ce qui est nécessaire pour réaliser une Afrique émergente, l'Agenda 2030 ou l'Agenda 2063.

L'économie mondiale est confrontée à une convergence de risques qui pourraient gravement perturber l'activité économique et infliger des dommages considérables aux perspectives de développement à long terme. Ces risques incluent une escalade des différends commerciaux, un durcissement brutal de la situation financière mondiale et une intensification des risques climatiques.

Pour un continent désespéré en matière de croissance, nous ne pouvons pas nous permettre de marginaliser une part considérable de notre population.

Pour mettre les chiffres en perspective, 22 millions de réfugiés représentent le double de la population tunisienne, ce qui est proche de la population ivoirienne. Le PIB de la Tunisie se situe aujourd'hui à environ 40 milliards de dollars, en doublant ce montant, on obtient 80 milliards de dollars et le PIB de la Côte d'Ivoire est de 40 milliards de dollars.

Si les populations venaient à être aussi productives que certaines de nos sociétés les plus productives, comme Maurice, dont le PIB est de 12 milliards sur une population légèrement supérieure à 1,2 million d'habitants, ceci démontre qu'avec un tiers de nos populations de réfugiés et de personnes déplacées, nous pourrions produire 42 milliards de dollars supplémentaires au PIB de l'Afrique. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser les 80 milliards de dollars de l'économie africaine gaspillés dans des camps. Les avantages de la ZLEC doivent également profiter à ces personnes. Elles doivent avoir une identité et doivent pouvoir y participer.

Ceci, Excellences, représente le coût économique de l'abandon d'éducation de Zainab, un leader de perdu et une société appauvrie.

Une Afrique en quête de croissance ne peut se permettre le luxe de camps d'improductivité.

Une Afrique qui doit adopter la quatrième révolution industrielle ne peut empêcher ses enfants d'aller à l'école.



Une Afrique en quête de paix ne peut exister à côté de camps de recrutement pour la violence.

Une Afrique qui souhaite valoriser ses femmes et ses enfants ne peut garder des centaines de personnes dans un état de piège.

Comme l'a dit le Président, la gouvernance est la principale cause du déplacement et du maintien des enfants dans les camps.

Gouvernance, institutions, un contrat social rompu et un leadership sont les causes profondes du déplacement en Afrique aujourd'hui. Les conflits prolongés représentent la majorité des déplacements sur le continent.

La plus grande proportion des réfugiés africains et des personnes déplacées à l'intérieur se trouvent en Afrique de l'Est. La persistance de la guerre civile au Soudan du Sud a entraîné le déplacement de plus d'un demi-million de réfugiés soudanais, principalement vers le Soudan et l'Ouganda, au cours du premier semestre de 2017.

L'Afrique centrale compte au total environ 1,4 million de réfugiés et près de 1,5 million dans une situation assimilable à celle de réfugié.

Parmi les autres pays d’Afrique centrale et de l’Est où les conflits armés et les violations des droits de l’homme ont entraîné une augmentation significative du nombre de déplacements forcés, notamment le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Cameroun.

Il est également triste de constater que la situation des personnes déplacées se normalise lentement. Seuls 7% des réfugiés et 9% des personnes déplacées à l’intérieur ont été réinstallés ou rentrés chez eux.

La gouvernance demeure au cœur de ce problème.

Selon l’Indice 2018 de Mo Ibrahim, la sécurité et la primauté du droit (-2,5) sur le continent continuent de se détériorer, en raison du déclin continu de la sécurité personnelle, qui affiche la plus forte baisse moyenne africaine (-6,1) des 14 sous-catégories dans l’IAGA au cours de la décennie et le déclin croissant de la sécurité nationale (-4,4). Les scores moyens africains en 2017 pour la sécurité personnelle (46,2) et la sécurité nationale (75,1) sont les plus bas de la décennie.

Cela devient un fléau. Les plus fortes baisses concernent les indicateurs suivants : l’absence d’agitation sociale (-14,8) et la perception de la sécurité des personnes (-10,8), l’absence d’implication du gouvernement dans les conflits armés (-13,2) et l’absence de violence à l’encontre des civils par des acteurs non étatiques (-11,9). Ces quatre indicateurs figurent parmi les dix plus détériorés de l’Afrique entre 2008 et 2017.

Bien que la violence semble être le principal moteur du nombre croissant de Personnes déplacées à l'intérieur, des corrélations existent également avec la Promotion de la durabilité environnementale ( $r = + 0,64$ ), les Politiques environnementales ( $r = + 0,63$ ) ainsi qu'avec les Politiques et services de Bien-être ( $r = + 0,62$ ). L'influence de l'environnement sur les déplacements internes est soulignée dans le rapport mondial 2018 de l'Observatoire des déplacements internes, selon lequel que 2,6 millions de nouvelles personnes déplacées en Afrique subsaharienne en 2017 était le résultat de catastrophes naturelles.

Malgré les progrès réalisés, et nous tenons à féliciter l'Union pour avoir choisi la corruption et la gouvernance, il reste encore beaucoup à faire pour endiguer la corruption afin que nous puissions également nous attaquer au problème des déplacés internes.

À la CEA, nous nous sommes concentrés sur le côté humain et sur une approche alternative de la corruption, en lançant la campagne **#HonestService**, **#HudumaHalisi**, qui concerne les citoyens célébrant la prestation de services publics sans corruption.

Le Kenya est devenu le premier pays à lancer cette campagne à l'échelle du continent, tirant parti des efforts en cours pour améliorer la fonction publique du Kenya, sous le parapluie de Huduma Halisi (le « service réel »).

En luttant contre la corruption et la gouvernance, nous espérons pouvoir prévenir le problème des personnes déplacées à l'intérieur et des réfugiés sur le continent.

En nous attaquant à la corruption, nous éviterons le problème, mais entre-temps, nous devons nous attaquer au problème.

### **Opportunités dans l'identité numérique, le commerce numérique et l'économie numérique**

Les personnes déplacées font partie de quelque 500 millions d'Africains qui n'ont pas d'identité légale. L'absence d'identité juridique a été reconnue par tous comme un obstacle au développement inclusif, d'où l'inclusion de « l'identité juridique pour tous d'ici 2030 » parmi les cibles des ODD.

Dans des pays comme le Nigéria, la Somalie, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo, où une forte proportion de la population est sans identité juridique, nous constatons également un nombre élevé de personnes déplacées. Les personnes déplacées ont peu de chance d'avoir des documents d'identité et ne peuvent donc pas accéder aux services car elles ne peuvent pas s'identifier auprès des fournisseurs de services, ni participer activement au processus de production de l'économie. En outre, sans identité juridique, il a été difficile de leur fournir une assistance humanitaire et de les rapatrier dans leurs communautés et leurs pays après la cessation des hostilités.

Aujourd'hui, plusieurs pays africains tirent parti des progrès rapides de la technologie numérique pour relever les défis existants en matière d'établissement d'identité légale par le biais de systèmes d'identification numérique, ce qui doit être encouragé. Cependant, il est nécessaire de veiller à ce que les systèmes d'identification numérique soient non seulement sécurisés et robustes, mais également, en particulier dans le cas des personnes déplacées, et qu'ils réagissent aux risques de sécurité auxquels ils sont exposés.

La numérisation a ouvert aux marchés du travail des possibilités permettant aux Africains d'utiliser à la fois le processus de numérisation et la libre circulation des personnes et des services afin de nous permettre de réinsérer les personnes déplacées et les réfugiés dans nos communautés pour qu'ils puissent contribuer au processus.

Pour pouvoir exploiter pleinement ce potentiel, nous devons faire beaucoup en tant que continent. C'est pourquoi la CEA a récemment créé un centre d'excellence pour l'identité numérique, le commerce numérique et l'économie numérique, en collaboration avec la Banque mondiale, la Commission de l'Union africaine et les Nations Unies. Nous travaillons ensemble à l'élaboration de principes pour une bonne carte d'identité afin que chaque Africain de la décennie soit compté, ait un nom et soit reconnu.

Permettez-moi de conclure par quelques remarques sur l'approche en aval d'une solution durable.

Le Président vient de parler de la bonne nouvelle en République centrafricaine. Des travaux avec d'autres familles des Nations Unies sont en cours dans d'autres parties du continent pour faire en sorte que nous puissions nous attaquer au problème. La famille des Nations Unies a entrepris des activités sur les trois piliers du développement, de la paix et de la sécurité, un objectif important guidé par le Secrétaire général lui-même, qui estime que nous ne pouvons pas traiter les questions de paix et de sécurité sans développement. Le SG souhaite ardemment que ces trois piliers travaillent ensemble.

Il est encourageant de voir au Rwanda qu'un programme d'intégration des réfugiés a été lancé en 2016 et a entrepris des activités avec 3 300 réfugiés urbains. En 2017, 809 entrepreneurs réfugiés ont été formés dans des villes et des camps, ce qui a permis la création de 2 600 nouveaux emplois dans tout le pays.

L'Éthiopie, sous la direction du Premier Ministre Abiy Mohamed, a récemment adopté une nouvelle loi historique sur les réfugiés qui permettra désormais aux réfugiés d'obtenir un permis de travail, d'accéder à l'enseignement primaire, d'obtenir un permis de conduire, d'enregistrer légalement des événements de la vie tels que les naissances et les mariages, d'offrir l'accès aux services financiers nationaux, tels que les services bancaires. Le nouveau cadre novateur pour les réfugiés en Éthiopie repose sur une réponse plus globale au déplacement dans laquelle les réfugiés sont inclus dans les services nationaux. Il vise également à faire en sorte que les réfugiés aient la possibilité de devenir autonomes et de contribuer aux économies locales.

D'autres programmes d'intégration réussis ont été mis en œuvre en Ouganda et au Maroc. Il va sans dire que notre capacité à reproduire ces programmes exploitera le potentiel économique des personnes déplacées et la CEA est disposée à aider les États membres à mettre en œuvre le CRRF.

Nous ne devons pas non plus négliger les conventions et cadres importants pour célébrer les réalisations de la ZLEC et notre proximité. En ce qui concerne les personnes déplacées également, nous avons la Convention de Kampala pour la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique, adoptée en 2009. À ce jour, seuls 28 de nos membres ont signé la convention. Nous prions tous les États membres de signer la convention de Kampala pour faire en sorte que, s'il doit y avoir d'autres déplacements, que nous puissions nous assurer que chacun de nous et chacun de nos citoyens de l'Union soit en sécurité et libre.

Il convient de noter que, plus récemment, le Protocole sur la libre circulation, le droit de résidence et le droit d'établissement de janvier 2018 contribuera également à faire en sorte que les personnes déplacées à l'intérieur ne soient plus appelées personnes déplacées à l'intérieur mais puissent simplement et facilement intégrer de nouvelles communautés pour des activités économiques et productives.

C'est le plaidoyer que nous faisons, Excellences, en représentant les déplacés internes et les réfugiés, jeunes hommes et femmes à travers le continent, qui ne cherchent rien d'autre que de contribuer aux activités économiques sur le continent.

Je souhaite terminer en réitérant l'engagement de la CEA, en particulier, et des Nations Unies en général, envers tous les États membres et la Commission de l'Union africaine, à œuvrer sans relâche pour que la Convention de Kampala soit signée par tous les États membres et que nous continuions à travailler sur le droit de la libre circulation et de la libre résidence dans l'Union.

Je vous remercie